

Monographie de l'industrie de la pomme de terre au Québec



Monographie de l'industrie de la pomme de terre

au Québec

**Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation**

Québec 

Monographie de l'industrie de la pomme de terre au Québec

Nous remercions les nombreux intervenants et intervenantes qui ont rendu possible la réalisation de la *Monographie de l'industrie de la pomme de terre au Québec*. Sans leur appui et leur persévérance, cette étude n'aurait pu être menée à terme.

Direction de la recherche économique et scientifique

Suzelle Morin et Florent Morasse	⇒	Conception, coordination, recherche et rédaction
Marie-Hélène Déziel, Yvan Lajoie Julie Ouellet, Dominick Pageau, Suzanne Pilote et Marie-Claude Rioux	⇒	Rédaction et recherche
Pauline Brassard	⇒	Recherche
Céline Nicole, Dominick Pageau, et Marie-Claude Rioux	⇒	Soutien technique

Direction de la transformation alimentaire et des marchés

Annie Côté et Bertrand Girard	⇒	Rédaction et recherche
-------------------------------	---	------------------------

Direction des politiques sur la gestion des risques

Dina Lantagne	⇒	Recherche
---------------	---	-----------

COLLABORATION SPÉCIALE :

La Financière agricole du Québec	⇒	Diane Paradis
Association des emballeurs de pommes de terre du Québec	⇒	Antoine Locas
Agence canadienne d'inspection des aliments	⇒	René Blais et Robert Langlois
Agriculture et Agroalimentaire Canada	⇒	Robert Bouchard
Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec	⇒	Denis Pelletier et Clément Lalancette

Direction des communications

Jean-Jacques Savard	⇒	Conception de la couverture
Sylvie Clavel	⇒	Révision linguistique

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
CHAPITRE 1 : LES MARCHÉS	7
1.1 PORTRAIT MONDIAL	7
1.2 LA CONSOMMATION	7
1.2.1 <i>La consommation apparente</i>	7
1.2.2 <i>Les habitudes alimentaires</i>	8
1.3 LES ÉCHANGES COMMERCIAUX	9
1.3.1 <i>Les exportations</i>	9
1.3.2 <i>Les importations</i>	10
1.4 LES CONSTATS	11
CHAPITRE 2 : TRANSFORMATION	13
2.1 L'INDUSTRIE DU PRÉPELAGE	13
2.2 L'INDUSTRIE DES GRIGNOTISES (CROUSTILLES)	15
2.3 LES CONSTATS	16
CHAPITRE 3 : PRODUCTION	17
3.1 ÉVOLUTION DES RECETTES MONÉTAIRES	17
3.2 ÉVOLUTION DES SUPERFICIES EN PRODUCTION AU CANADA ET AU QUÉBEC	18
3.3 PRODUCTION COMMERCIALE EN FONCTION DU MARCHÉ ET DES VARIÉTÉS	19
3.4 LE POSITIONNEMENT DES ENTREPRISES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES	21
3.5 LES CONSTATS	21
CHAPITRE 4 : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	23
4.1 LES CONSTATS	24
CHAPITRE 5 : ORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ AU QUÉBEC	25
5.1 AU NIVEAU DE LA PRODUCTION	25
5.1.1 <i>État de la situation au niveau des prix</i>	25
5.1.2 <i>Réglementation et inspection dans la commercialisation de la pomme de terre</i>	26
5.1.3 <i>La qualité</i>	27
5.2 LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION	28
5.2.1 <i>Distributeurs et détaillants</i>	28
5.2.2 <i>Fruiteries</i>	29
5.2.3 <i>Services alimentaires (HRI)</i>	29
5.2.4 <i>Grossistes</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5.2.5 <i>Emballeurs et courtiers</i>	29
5.3 EFFORTS DE PROMOTION ET MARKETING	30
5.4 LES CONSTATS	30
CHAPITRE 6 : LA TABLE FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE	33
6.1 LES CONSTATS	33
CHAPITRE 7 : CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES	39

AVANT-PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'exercice conduit par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) concernant l'examen quinquennal des interventions de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec (FPPTQ) dans la mise en marché des pommes de terre.

Cet exercice découle des dispositions de l'article 62 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (L.R.Q., c. M-35,1), qui stipule que chaque office de producteurs doit établir devant la RMAAQ, tous les cinq ans, que le plan conjoint et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du ou des produits visés.

C'est dans ce contexte que la RMAAQ a demandé à la Direction de la recherche économique et scientifique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) d'effectuer une étude évolutive et comparative de la situation actuelle de l'industrie de la pomme de terre au Québec.

Ce document présente une description et une analyse de divers aspects de l'industrie québécoise de la pomme de terre et de ses provinces concurrentes, dont la consommation, la transformation, la production, la recherche et développement et la mise en marché. L'étude porte généralement sur une période quinquennale allant de 1996 à 2001.

Chapitre 1

LES MARCHÉS

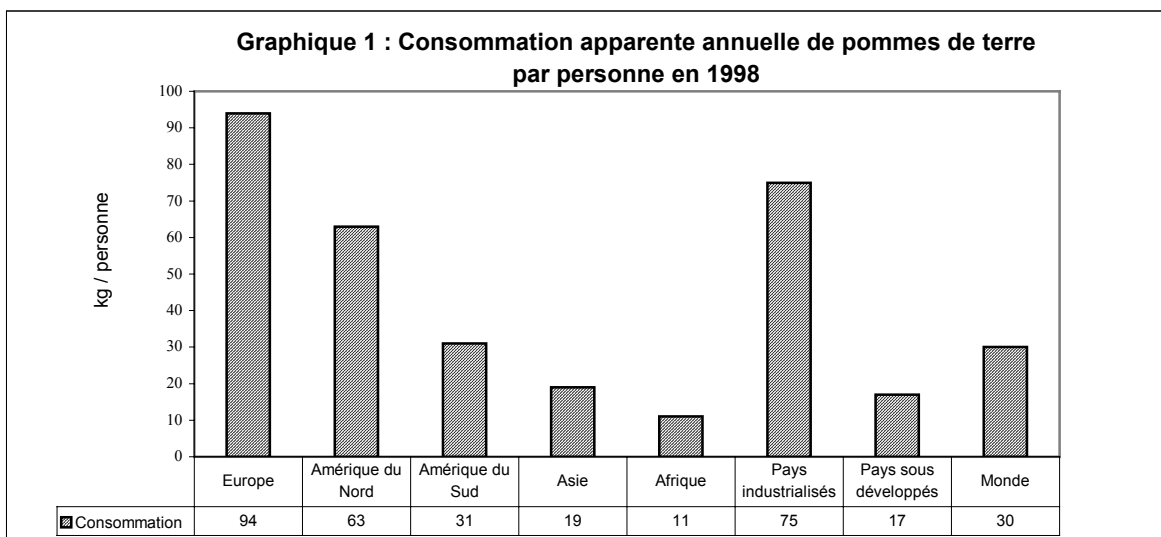
1.1 Portrait mondial

En 2001, près de 310 millions de tonnes métriques de pommes de terre étaient produites au monde. Cultivée dans plus de 150 pays, la pomme de terre occupe le quatrième rang mondial des cultures vivrières après le riz, le blé et le maïs. La Chine est le premier producteur mondial de cette denrée, suivie de la Fédération de la Russie, de l'Inde, de la Pologne et des États-Unis. Quant au Canada, il se situe au 12^e rang avec 1,3 % de la production mondiale.

1.2 La consommation

1.2.1 La consommation apparente

Comme l'illustre le graphique 1, la consommation par habitant est plus élevée dans les pays industrialisés, notamment en Europe.



Sources : - FAO, 2001

- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Chez notre plus proche compétiteur, les États-Unis, les données les plus récentes du *United States Department of Agriculture* (USDA) démontrent que la demande totale de pommes de terre (fraîches et transformées) a légèrement diminué depuis 1996, soit de 0,9 % annuellement, pour atteindre 63 kilogrammes par personne en 2002.

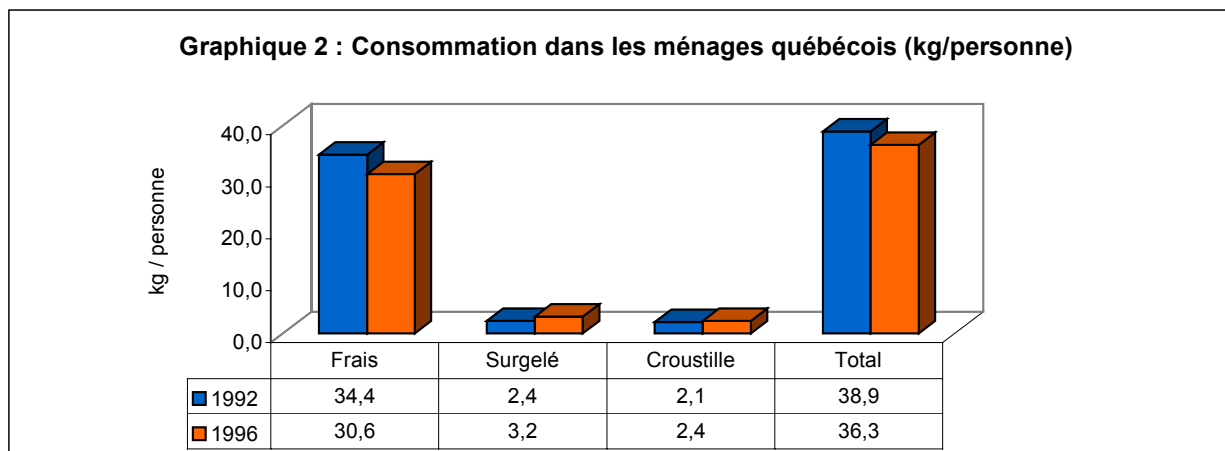
Une tendance similaire est observée au Canada. Bien que la pomme de terre demeure un légume privilégié des consommateurs, sa consommation apparente à l'intérieur et à l'extérieur des foyers canadiens a subi une baisse d'environ 1,5 % par année au cours des cinq dernières années, pour s'établir à 74 kilogrammes par personne en 2000. Cependant, la consommation canadienne reste supérieure à celle des États-Unis.

Au Québec, c'est le même constat. Entre 1996 et 2000, en se basant sur une estimation de la consommation apparente québécoise de pommes de terre¹, les Québécois mangent, toutes utilisations confondues, de moins en moins de pommes de terre. La consommation est passée de 92 à 86 kg/personne, et ce, au profit de produits de substitution (riz, autres légumes frais et pâtes alimentaires).

1.2.2 Les habitudes alimentaires

Le changement le plus important dans l'industrie de la pomme de terre à l'échelle mondiale au cours des dernières décennies a été la croissance de la consommation de frites et, parallèlement, la diminution de la consommation de pommes de terre fraîches. Ce phénomène est présent partout en Amérique, en Europe et dans les autres pays industrialisés. De plus, il a rejoint les pays en développement par le biais de la restauration rapide.

Le graphique 2 illustre l'évolution de la consommation au foyer de pommes de terre au Québec à partir des dernières données de l'enquête sur les dépenses des familles. Il ressort que la consommation au foyer de pommes de terre fraîches diminue au profit des pommes de terre transformées (produits surgelés et croustilles) et principalement des pommes de terre surgelées. Dans les établissements de restauration et de services alimentaires, on constate que la frite est l'aliment préféré au Canada et au Québec.



Sources : - Statistique Canada, Dépenses des familles au Canada
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, avril 2002

Autre fait déterminant, on constate que les Nord-Américains ont de plus en plus peur des OGM et des gras. Cette peur se traduit par une consommation accrue de fruits et légumes partout en Amérique. En tentant de répondre aux préoccupations des consommateurs en matière de santé et de commodité, l'industrie de la frite se devrait d'être vigilante face à ces changements pour garantir le maintien et même l'expansion de sa part de marché. Il faudra également surveiller le développement de la frite de riz qui, absorbant 30 % moins de gras que la frite de pomme de terre, pourrait devenir l'option santé qui remplacerait les frites traditionnelles.

¹ La consommation apparente québécoise est obtenue en multipliant un facteur goût par la consommation apparente canadienne.

Enfin, selon une étude de perception et de consommation réalisée en 1998 auprès de 1 000 consommateurs pour le compte de la Table filière de la pomme de terre :

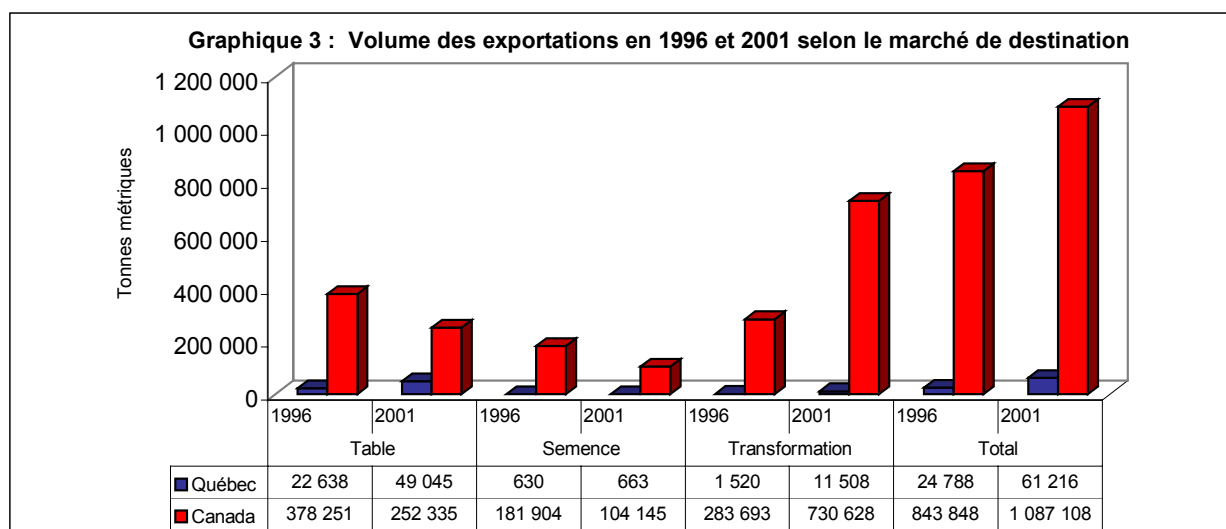
- les Québécois connaissent peu les variétés de pommes de terre ainsi que leurs propriétés distinctives;
- ce sont les gens les plus scolarisés, jeunes et qui vivent dans de petits ménages qui consomment le moins de pommes de terre;
- 40 % des répondants ne trouvent pas de défauts à la pomme de terre, alors que 24 % des répondants estiment qu'elle présente des problèmes liés à la qualité.

1.3 Les échanges commerciaux

1.3.1 Les exportations

Le Canada se classe au cinquième rang des pays exportateurs de pommes de terre fraîches, après l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Belgique, et au deuxième rang pour les pommes de terre surgelées. Depuis 1996, toutes utilisations confondues, les exportations canadiennes de pommes de terre ont augmenté de près de 115 % pour atteindre 915 millions de dollars en 2001 (voir annexe 1). Cette croissance est due aux exportations de pommes de terre transformées, composées à 90 % de frites congelées (en valeur). Durant cette même période, les marchés de la pomme de terre fraîche et des pommes de terre de semence ont diminué en quantité et en valeur au Canada. Au Canada, ce sont les provinces du Manitoba, du Québec et de l'Alberta qui ont connu les plus fortes croissances.

Le graphique 3 montre l'évolution des volumes de pommes de terre exportés par le Canada et le Québec entre 1996 et 2001.



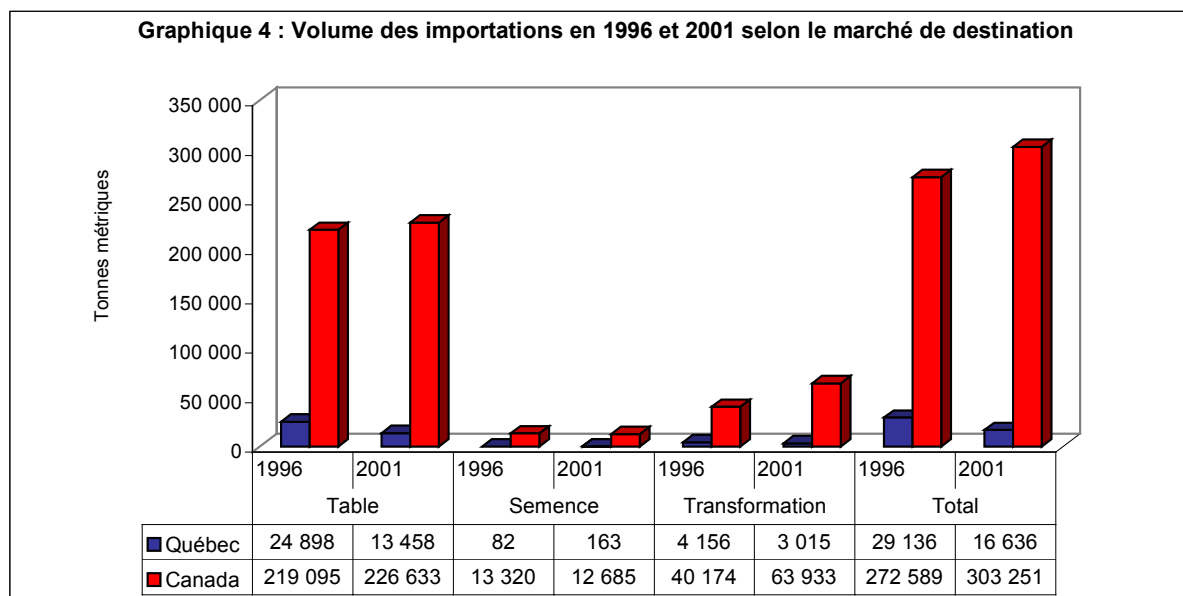
Sources : - Statistique Canada, Commerce canadien des marchandises, 2001
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

En 2001, le Québec, qui est au dernier rang des principales provinces exportatrices, a exporté 13 % de sa production totale, ce qui représente 5,6 % du volume canadien exporté. Malgré ce fait, il faut noter que les exportations québécoises ont quadruplé pour atteindre 32,6 millions de dollars en 2001. Cette hausse est surtout attribuable aux marchés de la pomme de terre fraîche et, dans une moindre mesure, aux frites congelées étant donné la faiblesse d'implantation industrielle de la transformation.

Quant aux exportations québécoises de pommes de terre de semence, bien qu'elles soient peu importantes, elles ont connu une légère hausse depuis cinq ans.

Le marché américain est la principale destination des exportations canadiennes et québécoises de pommes de terre. Les expéditions sont principalement destinées au nord-est des États-Unis, notamment les États du Maine (14 %), de New York (12 %) et du New Jersey (9 %). Quant au Québec, les principales destinations sont les États suivants : New York (30 %), New-Jersey (21 %) et Massachusetts (14 %).

1.3.2 Les importations



Sources : - Statistique Canada, Commerce canadien des marchandises, 2001
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

Le Canada se classe au septième rang des pays importateurs de pommes de terre fraîches après les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et la Fédération de la Russie et au 23^{ième} rang pour les pommes de terre surgelées. Comme l'illustre le graphique 4, en 2001, les importations canadiennes, surtout composées de pommes de terre fraîches (72 % du volume canadien importé), totalisaient 303 000 tonnes métriques. Cette croissance de plus de 11 % par rapport à 1996 est attribuable principalement à la demande des entreprises du secteur de la transformation.

En 2001, parmi les provinces productrices de pommes de terre, c'est l'Ontario qui importe le plus de pommes de terre fraîches et transformées en volume et en valeur (voir annexe 2). De son côté, le Nouveau-Brunswick vient en tête de liste pour les importations de pommes de terre de semence.

Au Québec, au cours de la même période, les importations de pommes de terre ont subi une baisse de près de 34 % en valeur et de 43 % en volume. Elles sont surtout composées de pommes de terre fraîches (81 %) en provenance des États-Unis, principalement des États de la Californie (22 %), de la Floride (19 %) et de la Caroline du Nord (17 %) durant les mois où l'approvisionnement en provenance du Québec est à son plus bas niveau.

1.4 Les constats

Les tendances auxquelles l'industrie devra répondre sur le plan de la consommation sont :

- l'augmentation de la demande de produits transformés avec des préoccupations santé de plus en plus présentes;
- la diminution de la demande pour la pomme de terre fraîche au profit de produits de substitution;
- des exigences de plus en plus présentes pour des produits de qualité.

Au Canada et au Québec, les facteurs liés à la démographie tels que le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages et la préoccupation d'une alimentation santé ont un effet sur les marchés de la pomme de terre. Les marchés canadien et québécois offrent donc peu de perspectives de croissance sur le plan de la demande. C'est pourquoi l'industrie doit se préoccuper du positionnement de son produit (qualité, prix compétitif, produit différencié) et exploiter les créneaux offerts par la transformation si elle veut assurer le maintien et le développement de la demande globale de pommes de terre.

À l'échelle internationale, l'année 2001 a été caractérisée par un plafonnement, sinon un fléchissement de la consommation de pommes de terre frites dans les pays développés. Différents facteurs y ont contribué et pourraient y contribuer davantage dans le futur, soit :

- la préoccupation de plus en plus grande des consommateurs pour une meilleure nutrition (ex. : fuite des gras et des calories);
- l'expansion ralentie des établissements de restauration rapide par lesquels se transigent près de 90 % des frites consommées aux États-Unis. Actuellement, la chaîne Subway croît plus rapidement que la chaîne McDonald's;
- la préoccupation de certains consommateurs envers les OGM.

De plus, en avril 2002, l'autorité nationale suédoise chargée de l'alimentation (NFA) rendait publics des résultats confirmant la présence à des niveaux élevés d'acrylamide, connu comme cancérigène chez les animaux de laboratoire, dans les aliments contenant des féculents cuits à haute température, tels que les produits à base de pomme de terre et le pain. On ne dispose pas actuellement d'informations quantitatives complètes sur sa présence dans les aliments ni de précisions concernant ses effets chez les humains. À la suite de ces résultats, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décidé d'organiser une consultation d'experts pour déterminer l'ampleur exacte du risque que pose pour la santé publique la présence d'acrylamide dans les aliments. Cette situation, qui pourrait s'avérer une menace pour le secteur de la transformation, devra être suivie de près par ses représentants. Des procédés de transformation plus sécuritaires devront éventuellement être envisagés si le danger relié à la consommation de cette substance devait être confirmé.

On remarque également qu'au Canada, les exportations se développent en majorité grâce aux produits transformés et principalement la frite congelée. Le Québec est peu présent sur ce marché, qui est occupé par les autres provinces. Le Québec connaît toutefois une importante hausse des exportations de pommes de terre fraîches, qui ont plus que doublé en volume au cours des cinq dernières années.

Enfin, les États-Unis, le Japon, le Venezuela, les Philippines et Taiwan, des marchés déjà assurés, offrent actuellement les meilleures possibilités, notamment pour la frite congelée. Par contre, les établissements de restauration rapide continuent de se multiplier rapidement dans le monde et cette expansion s'effectue à l'extérieur de l'Amérique du Nord et plus particulièrement dans les pays en voie de développement.

Chapitre 2

TRANSFORMATION

Aux fins du présent exercice, le secteur de la transformation couvre l'industrie du prépelage (prêt à l'emploi, soit la pomme de terre pelée, la pomme de terre frite fraîche, la pomme de terre frite précuite et la pomme de terre frite congelée) et l'industrie de la croustille.

Les statistiques sur le secteur de la transformation de la pomme de terre sont quasi inexistantes. Cette situation n'a pas permis l'analyse en profondeur de ce secteur.

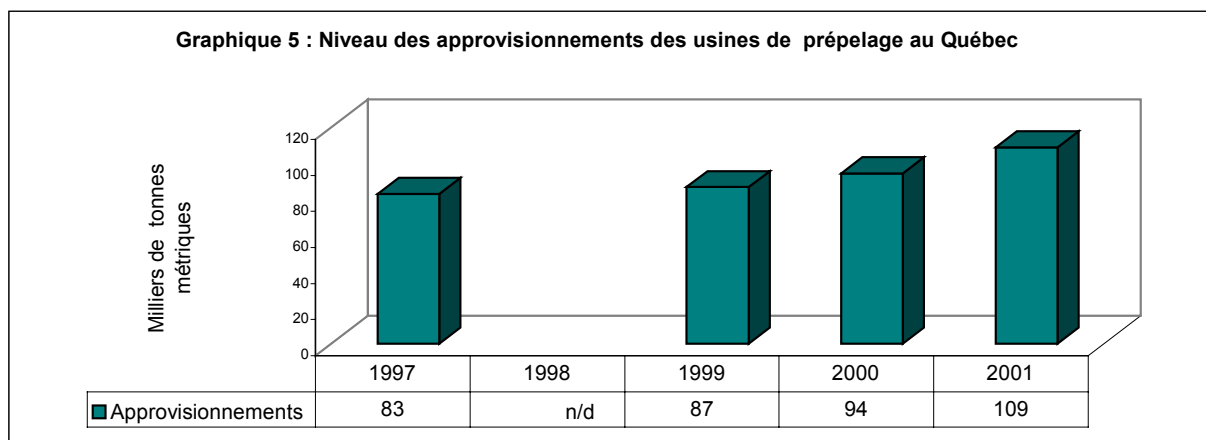
2.1 L'industrie du prépelage

Le Manitoba pourrait avoir bientôt la plus importante industrie de transformation de pommes de terre au Canada. Cette province compte actuellement pour 40 % à 50 % de la capacité canadienne de production de frites congelées. La croissance se poursuit malgré certains facteurs limitatifs, notamment la disponibilité de l'eau pour l'irrigation et les coûts élevés du capital pour développer la production de pommes de terre.

Au Québec, depuis 1997, l'industrie québécoise du prépelage des pommes de terre a subi des transformations notables. Parmi la quarantaine d'entreprises recensées en 1997, plusieurs ont été achetées par des concurrents ou ont cessé leurs activités, alors que pour certaines, la pomme de terre est un produit à transformer parmi d'autres, sans plus. L'activité de transformation (prépelage) de pommes de terre est souvent exercée par des producteurs, des emballeurs ou des distributeurs voulant, d'une part, ajouter une valeur aux produits qu'ils commercialisent et, d'autre part, desservir des clients locaux.

Parmi les entreprises canadiennes dont l'activité principale est la transformation de la pomme de terre, on constate qu'il n'y a au Québec qu'une entreprise qui soit de dimension significative. Toutefois, commencent à émerger sur le territoire québécois des entreprises dont la taille a atteint un stade critique qui dépasse les besoins des marchés locaux. Ces entreprises doivent maintenant investir pour augmenter leur capacité de transformation et développer de nouveaux marchés. Pour y arriver, elles devront surmonter quelques obstacles, soit l'achat et la mise en opération d'équipements de transformation qui nécessitent d'importantes mises de fonds et l'accès à un approvisionnement suffisant en pommes de terre répondant aux attentes en termes de variété et de qualité.

Sur ce point, le graphique 5 montre l'évolution des approvisionnements des usines de prépelage du Québec entre 1997 et 2001. L'augmentation des quantités transformées a été d'environ 25 %, se situant à environ 110 millions de kg (équivalent frais) en 2001.

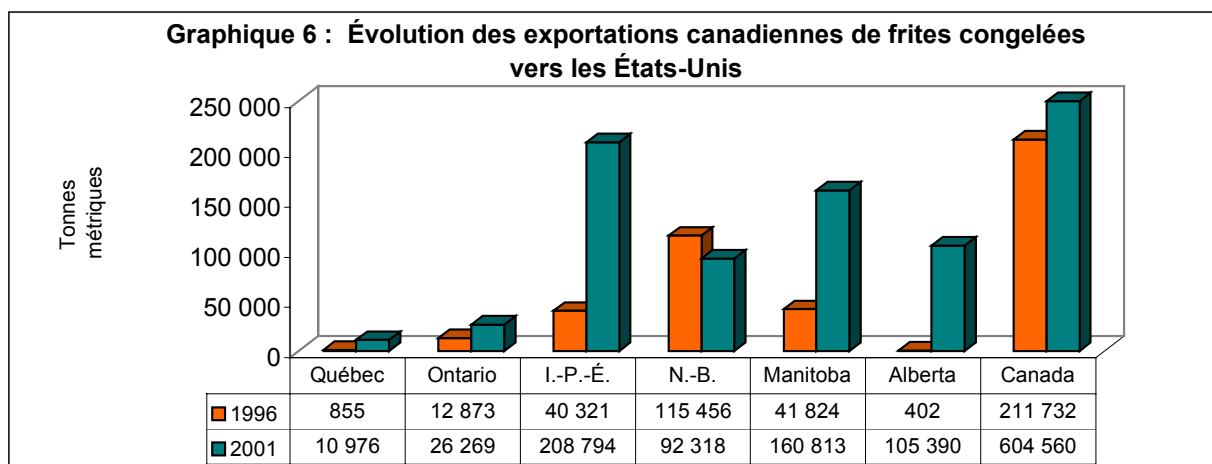


Sources : - MAPAQ, Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés et Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

En Amérique, la stratégie des grands transformateurs de pommes de terre est le développement de nouvelles régions de production. Des conditions de récolte difficiles ou incertaines dans une région donnée risqueraient de laisser sans approvisionnement le transformateur qui doit fournir un client comme McDonald's. Ces grandes entreprises cherchent donc à développer un réseau de centres de production pour accroître la sécurité de leurs approvisionnements et pour minimiser leurs coûts de transport. En Amérique du Nord, on essaie d'organiser les expéditions dans un axe nord-sud plutôt qu'est-ouest.

Selon les tendances observées, la mondialisation des marchés et la forte concurrence ont réduit la loyauté des transformateurs envers les producteurs.

Le graphique 6 montre l'évolution des exportations de frites congelées par les principales provinces productrices entre 1996 et 2001. En se basant sur le développement des exportations, on constate que la majeure partie de la croissance dans l'industrie de la frite congelée s'est effectuée dans les provinces de l'Ouest et principalement au Manitoba et en Alberta, là où des investissements importants ont été réalisés depuis 1996. L'Île-du-Prince-Édouard a également connu un développement important.



Sources : - Statistique Canada, Commerce canadien des marchandises, 2001
- MAPAQ, Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés et Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

De son côté, le Québec est demeuré un joueur marginal malgré une progression significative de ses exportations de frites congelées entre 1996 et 2001. En l'absence de joueurs majeurs dans la transformation de frites congelées, le Québec ne pourra profiter des occasions de marché de ce secteur lucratif bien qu'il dispose de tout le potentiel nécessaire pour approvisionner de nouvelles usines.

2.2 L'industrie des grignotises (croustilles)

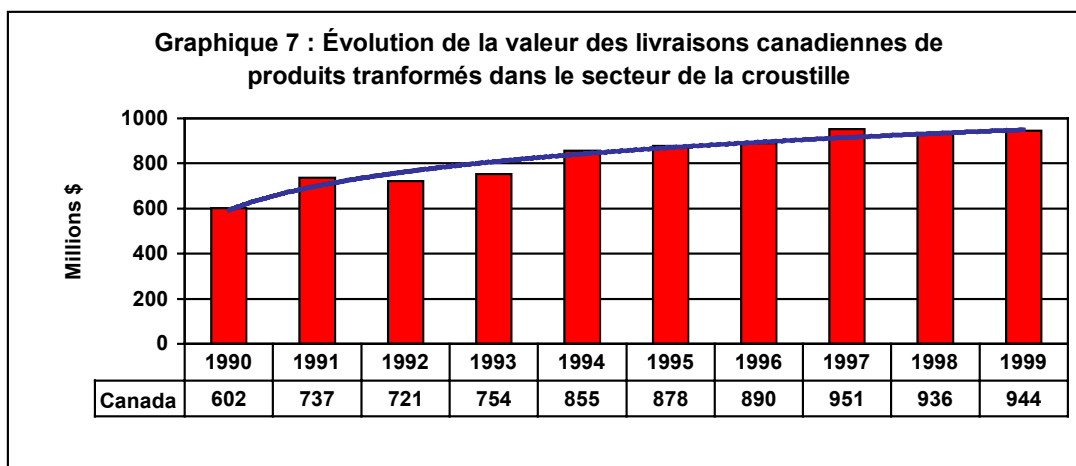
Le secteur des croustilles fait partie de l'industrie des grignotises et regroupe les établissements qui fabriquent les produits suivants : chips, tortillas, bretzels, maïs à éclater et autres produits dérivés du maïs et du fromage.

Au Canada, le gros de la production est l'affaire de trois entreprises, soit Hostess-Frito Lay, Humpty Dumpty (Aliments Small Fry Inc.) et Old Dutch Foods. En 1998, 3 % de la production canadienne a été exportée surtout vers les États-Unis. Cette industrie est fortement concentrée et on constate que les principaux joueurs contrôlent environ 89 % des livraisons canadiennes.

En 1997, l'industrie canadienne était composée de 30 établissements (usines) et employait près de 5 100 personnes. La grande majorité de ces usines sont situées en Ontario et au Québec. Au Québec, trois compagnies se partagent l'ensemble de la production, soit Hostess Frito Lay (plus de 60 % du marché), Humpty Dumpty et Yum Yum.

L'industrie des grignotises continue d'être le théâtre d'importants transferts de propriété et de fusions d'entreprises. Les établissements ont rationalisé leurs opérations et modernisé leurs équipements afin d'améliorer leur efficacité et leur productivité et ainsi demeurer concurrentiels sur les marchés.

Le graphique 7 montre l'évolution de la valeur des livraisons canadiennes de produits transformés dans le secteur de la croustille. Pour l'année 1999, la valeur des livraisons canadiennes dans ce secteur s'élevait à 944 millions de dollars, dont près de 55 % en croustilles à base de pommes de terre. De leur côté, les livraisons québécoises se maintiennent à un niveau oscillant entre 20 % et 25 % des livraisons canadiennes.



Sources: - Statistique Canada, Données des livraisons canadiennes de croustilles, SCIAN 311 919
 - MAPAQ, Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés et Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

On constate, par ailleurs, que cette industrie tend à plafonner après avoir connu une croissance intéressante au cours des années 90, en raison de la stratégie des transformateurs, concentrée presque exclusivement sur l'exploitation du marché intérieur qui offre peu de perspectives de croissance contrairement aux marchés d'exportation.

2.3 Les constats

La production canadienne de frites congelées continuera de croître au cours des prochaines années, mais à un rythme moins soutenu que dans la dernière décennie. Ce ralentissement est attribuable à la diminution des mises en chantier d'usines canadiennes au cours de la dernière année. Toutefois, plusieurs projets de construction sont prévus pour 2001-2002 dans les provinces de l'Ouest et particulièrement au Manitoba.

Le Québec, pour sa part, n'est pas dans la course et ne vit pas la croissance qu'ont connue les autres provinces productrices de pommes de terre. Cependant, compte tenu de ses conditions de production favorables, il y aurait lieu pour l'industrie québécoise d'analyser sérieusement les conditions qui favoriseraient l'implantation d'une usine de dimension majeure. En effet, les plus gros transformateurs québécois dans le secteur du prépelage sont encore de taille nettement inférieure aux grandes entreprises canadiennes et américaines.

Les marchés qui offrent des possibilités de croissance particulières aux fournisseurs canadiens de frites congelées sont ceux des pays côtiers du Pacifique, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Toutefois, le marché japonais est décrit comme étant saturé (occupé en très grande partie par les produits transformés des États-Unis).

L'industrie des grignotises semble connaître un certain plafonnement sur le plan de ses livraisons, compte tenu qu'elle se limite principalement au marché intérieur pour le développement de ses opérations. Cette situation contraint les transformateurs à rationaliser leurs opérations et à moderniser les équipements afin d'améliorer leur efficacité et leur productivité et ainsi demeurer concurrentiels sur les marchés.

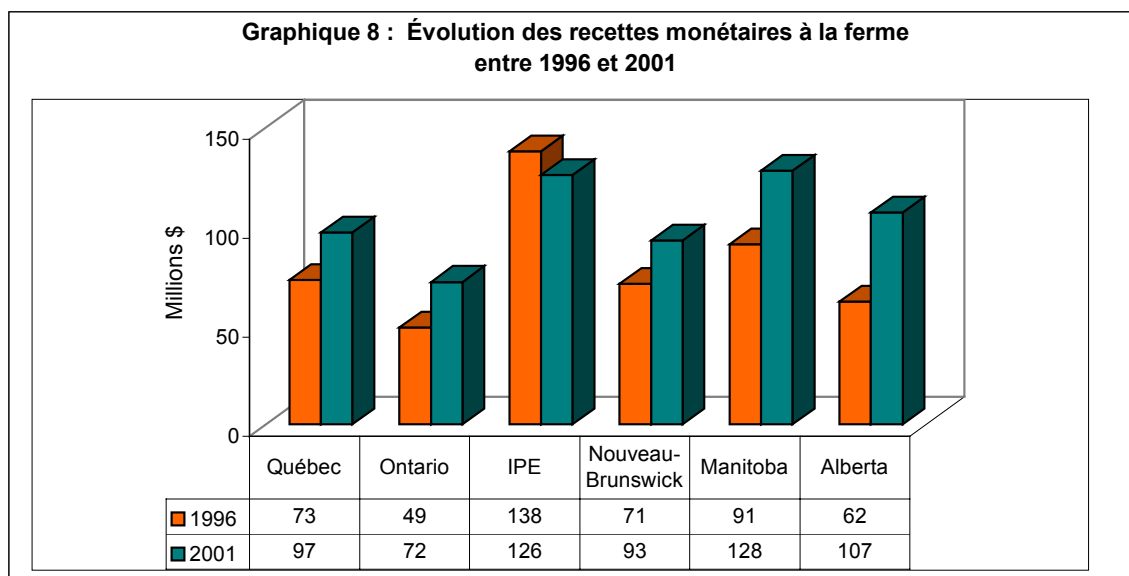
Chapitre 3

PRODUCTION

3.1 Évolution des recettes monétaires

La pomme de terre est la plus importante culture légumière au Canada et au Québec.

Le graphique 8 montre qu'en 2001, le Québec se situait au quatrième rang des provinces productrices de pommes de terre avec des recettes monétaires² de 97 millions de dollars après le Manitoba, l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard (l'annexe 3 présente les résultats détaillés).



Sources : - Statistique Canada, Statistiques économiques agricoles, Catalogue 21-603, mai 2002
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

En 2001, le Manitoba arrivait au premier rang sur le plan des recettes monétaires à la ferme et devançait l'Île-du-Prince-Édouard. On observe également une croissance importante des recettes monétaires à l'échelle canadienne entre 1996 et 2001.

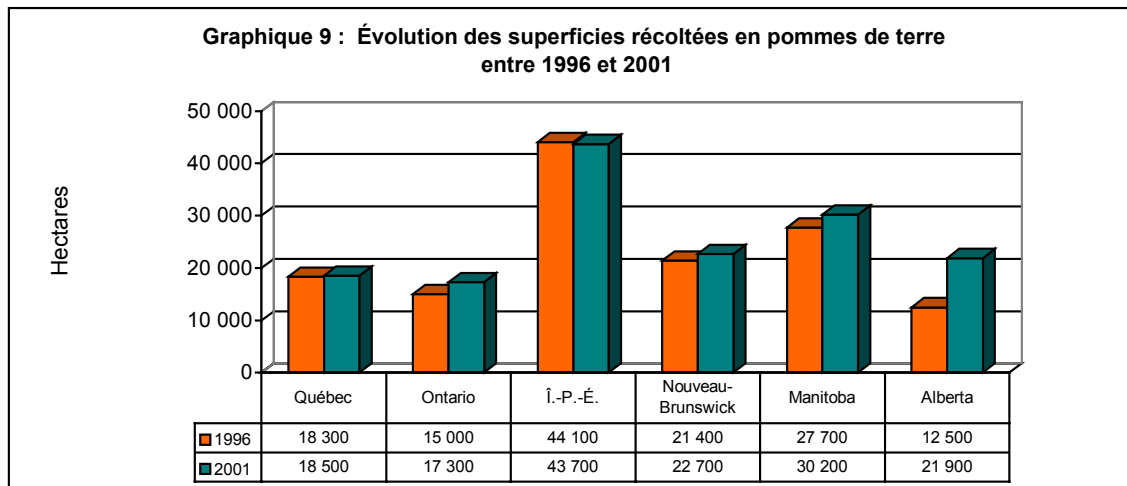
Parmi les principales régions productrices, l'Alberta affiche la hausse la plus importante sur le plan des recettes monétaires avec une hausse de 73 % entre 1996 et 2001. L'implantation de nouvelles usines de transformation explique en grande partie cette progression appréciable.

Quant à la production québécoise, les recettes monétaires à la ferme ont connu une croissance importante de près de 33 % entre 1996 et 2001. La croissance des recettes s'explique principalement par l'augmentation du prix de la pomme de terre. On estime que la situation sera encore positive en 2002 en raison de la conjoncture favorable aux États-Unis et dans les provinces concurrentes.

² Recettes monétaires en provenance du marché (base année civile)

3.2 Évolution des superficies en production au Canada et au Québec

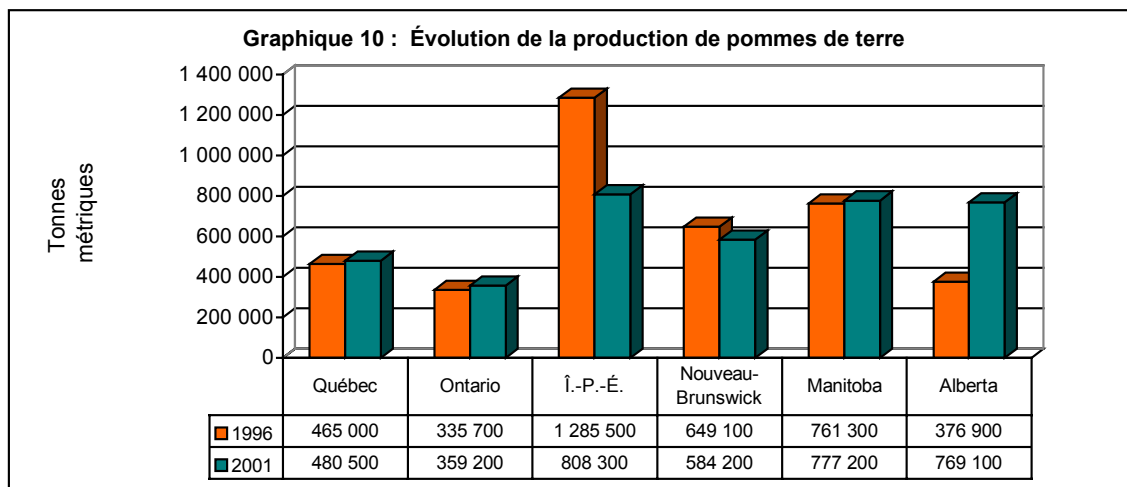
Les graphiques 9 et 10 montrent l'évolution des superficies récoltées et de la production des principales provinces productrices canadiennes.



Sources : - Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre, Cat. 22-008, janvier 2002
 - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Alors que les superficies canadiennes ont connu une croissance de l'ordre de 11 % entre 1996 et 2001, les superficies québécoises sont demeurées plutôt stables (l'annexe 4 présente les résultats détaillés). Notons cependant que les dernières données du recensement de l'agriculture de Statistique Canada concluent à une croissance plutôt modeste des superficies québécoises entre 1996 et 2001, soit près de 2 %.

Encore une fois, on note que l'Alberta a connu la plus importante augmentation de ses superficies et de sa production en raison de l'implantation d'importantes usines de transformation de pommes de terre, de la croissance associée des exportations et de la substitution de superficies autrefois consacrées à la culture de céréales au secteur de la pomme de terre.



Sources : - Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre, Cat.22-008, janvier 2002
 - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Par ailleurs, selon les estimations de Statistique Canada, les superficies plantées canadiennes en 2002 seraient en hausse de plus de 3,5 % par rapport à 2001. Le Manitoba figure comme la province qui connaîtra la hausse la plus importante de ses superficies en 2002, soit près de 10 %, et ce, en raison de la mise en opération de la nouvelle usine de congélation de Simplot.

3.3 Production commerciale en fonction du marché et des variétés

L'industrie canadienne de la pomme de terre comprend une multitude de variétés dont la répartition varie d'une province à l'autre selon les spécialités de production. Les cultivars Russet Burbank et Shepody sont utilisés principalement pour la frite, tandis que les cultivars Superior, Russet Norkotah, Chieftain, Yukon Gold, Kennebec, Norland, Ranger Russet et Red Pontiac sont utilisés principalement pour le marché frais.

Selon les données de Statistique Canada sur les superficies ensemencées, on estime qu'en 2001, la production canadienne se composait d'environ 14 % de pommes de terre de semence, 26 % de consommation (table) et 60 % de transformation (croustilles et frites). Parmi les provinces productrices, le Québec et l'Ontario sont davantage spécialisées dans la production de pommes de terre destinées au marché frais (table et semence), alors que les autres provinces productrices s'orientent vers le marché de la transformation, qui est en croissance (frites). Le tableau 1 fait état de la répartition estimée des superficies selon les différents marchés de destination pour les principales provinces productrices canadiennes.

Tableau 1 : Répartition estimée des superficies selon le marché de destination en 2001

Provinces	Répartition des superficies selon la destination (récolte 2001)		
	Semence	Frais	Transformation (croustille/prépelage)
Île-du-Prince-Édouard	9 %	29 %	62 %
Nouveau-Brunswick	24 %	13 %	63 %
Québec	7 %	55 %	38 %
Ontario	5 %	43 %	52 %
Manitoba	12 %	3 %	85 %
Alberta	14 %	17 %	69 %
Canada	14 %	26 %	60 %

Sources: - Statistique Canada, Production de fruits et légumes, Cat. 22-003, février 2002
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Le marché de la consommation

Au Québec, près de 55 % des superficies sont utilisées pour combler les besoins du marché de la table. Fait à noter, la variété blanche « Superior » compte pour 28 % des superficies cultivées (voir annexe 5), ce qui représente près de la moitié des superficies destinées au marché frais, alors que ce cultivar est probablement le moins attrayant pour les consommateurs.

Par ailleurs, près de 37 % des superficies québécoises sont destinées à la transformation. De celles-ci, près de 22 % des superficies sont consacrées au secteur de la croustille et 16 % au secteur du prépelage.

La production de semence

Le marché intérieur canadien offre un potentiel de croissance important au regard de la production de pommes de terre de semence. À preuve, la production canadienne de semence s'est accrue de 16 % au cours des cinq dernières années. Rappelons qu'au Canada, plus de 140 variétés de tubercules de semences sont cultivées pour la vente par 798 producteurs. Le Québec dispose d'un potentiel de croissance dans ce secteur, alors que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont de plus en plus de difficultés à produire de la semence exempte de virus.

Malgré les possibilités offertes par le marché intérieur canadien, le Québec n'assume pas de leadership et demeure un joueur marginal, car les cultivars multipliés répondent peu aux attentes du marché intérieur, qui requiert principalement des variétés longues ainsi que d'autres variétés adaptées au secteur de la transformation. Notons cependant qu'entre 1997 et 2001, les producteurs de semences du Québec ont accru de 11 % à 25 % la part de leurs superficies consacrées à la production de variétés longues (voir tableau 2). La production demeure toutefois nettement insuffisante pour profiter des occasions du marché de la semence.

Tableau 2 : Part des superficies de semences inspectées selon les principales variétés

Variétés	Proportion des superficies inspectées	
	1997	2001
Blanches	63 %	42 %
Rouges	13 %	14 %
Longues	11 %	25 %
Croustilles	2 %	3 %
Les 10 principaux cultivars	89 %	84 %

Sources: - Agriculture et Agroalimentaire Canada, ACIA, mai 2002
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

La même tendance est observée chez les producteurs commerciaux, qui s'orientent de plus en plus vers la production de variétés longues. Mentionnons par ailleurs que la production commerciale destinée au secteur de la croustille a connu une croissance fulgurante au cours des cinq dernières années.

Cependant, les principales variétés utilisées par les producteurs commerciaux (différents cultivars d'appellation FL) sont multipliées ailleurs qu'au Québec.

3.4 Le positionnement des entreprises canadiennes et québécoises

Comparativement aux autres provinces, les caractéristiques des entreprises du Québec sont les suivantes : des entreprises plus petites avec des rendements plus faibles; un taux d'endettement comparable aux autres provinces; des prix au marché plus élevés que la moyenne canadienne qui s'expliquent par une part plus importante du volume pour le marché frais (produit emballé).

Tableau 3 : Quelques indicateurs permettant de caractériser les entreprises de production³

Indicateurs	I.P.É.	N.B.	QUE	ONT	ALB	MAN	CAN
Taille moyenne en 2001 (ha/ferme)	92,4	63,2	29,8	20,0	54,4	139,5	43,6
Rendement moyen 1996-2001 (t.m./ha)	27,7	28,6	25,7	21,3	33,1	26,5	27,2
Taux d'endettement 1999 (%)	28,9	26,4	27,6	23,4	n/d	29,9	26,2
Prix du marché 1996-2001 (\$/tonne)	143,7	142,0	178,2	188,1	183,1	171,6	169,3

Sources : - Statistique Canada, Système d'extraction des statistiques agricoles
- Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001 et Production canadienne de pommes de terre, Cat. 22-008, janvier 2002
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

En résumé, les entreprises du Québec sont dans une position moins avantageuse que les autres pour saisir les occasions qu'offrent les nouveaux marchés.

3.5 Les constats

Au Canada, on constate depuis 1996 une croissance importante dans la production de pommes de terre de transformation.

Au Québec, les superficies en production ont connu une faible croissance jusqu'à tout récemment et la production est concentrée dans le marché de la pomme de terre fraîche.

Il existe des possibilités de développement dans le secteur de la pomme de terre de semence. Le Québec pourrait être un acteur plus présent dans ce secteur, car il dispose des infrastructures et du potentiel requis pour produire des semences de haute qualité phytosanitaire selon les variétés et les volumes attendus. Il n'en tient qu'aux producteurs de relever ce défi et de saisir les occasions actuelles.

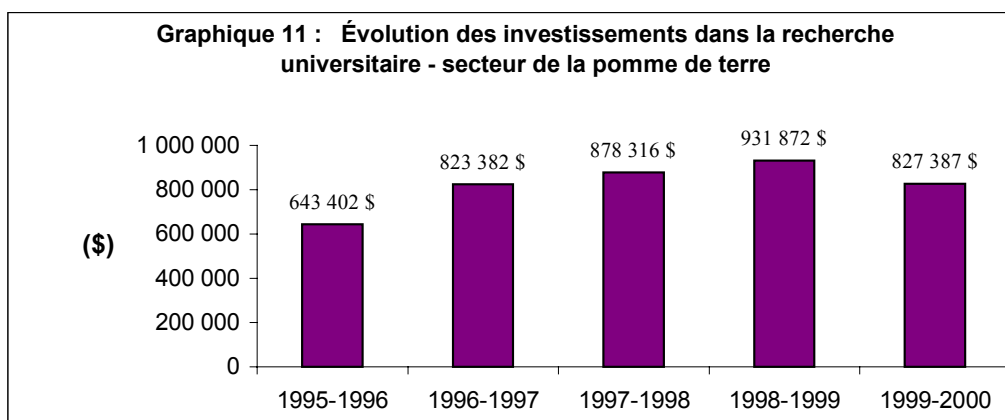
³ Les annexes 6 et 7 présentent les résultats détaillés.

Chapitre 4

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au Québec, la recherche dans le secteur de la pomme de terre est réalisée principalement par les centres universitaires. L'Université Laval est la plus active avec près d'une quinzaine de chercheurs qui se préoccupent du développement de la pomme de terre. Les autres universités s'intéressant à ce secteur d'activité sont l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Sherbrooke et l'Université Concordia.

Les investissements québécois concernant les efforts de recherche universitaire dans la pomme de terre ont été de l'ordre de 4,1 millions de dollars pour la période de 1995 à 2000, soit une moyenne annuelle de 820 000 \$. Ceci correspond à environ 19 % des investissements en recherche qui sont réalisés dans le secteur de l'horticulture. Le graphique 11 montre qu'entre 1995 et 1999, les investissements en recherche et développement dans ce secteur d'activité ont subi une croissance de 45 %, suivie d'une légère baisse pour l'année 2000, soit de l'ordre de 11 %.



Sources - Ministère de l'Éducation du Québec, Système d'informations sur la recherche universitaire (SIRU), 2000
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

Au tableau 4, on observe qu'au cours de ces cinq années, les travaux de recherche réalisés dans les universités ont porté principalement sur des projets reliés à la production. En effet, seulement 0,5 % du financement a été alloué à la transformation alimentaire, c'est-à-dire à des projets qui donnent une valeur ajoutée au produit.

Tableau 4 : Effort sectoriel de la recherche universitaire de 1995 à 2000

Discipline	Nombre de projets	Montant à la recherche	Répartition (\$) %
Régie des cultures	14	1 820 727 \$	44,6
Phytoprotection	19	1 808 990 \$	44,3
Amélioration génétique	2	330 900 \$	8,1
Transformation alimentaire	1	20 000 \$	0,5
Autres	2	124 642 \$	3,1
Total	38	4 104 359 \$	100,0

Sources :- Ministère de l'Éducation du Québec, Système d'informations sur la recherche universitaire (SIRU), 2000
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

En plus des différentes universités québécoises, deux corporations de recherche sans but lucratif réalisent des activités de R-D dans le secteur de la pomme de terre. C'est le cas de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), où six chercheurs participent à des projets qui touchent plusieurs disciplines (phytoprotection, régie de culture et amélioration génétique). Il y a également le Centre de recherche Les Buissons, dont la programmation scientifique est en majorité consacrée à l'amélioration génétique et aux maladies telluriques de la pomme de terre.

Pour ce qui est de la recherche réalisée par le gouvernement fédéral, il existe au Canada dix-neuf centres dont trois ont un programme de recherche qui porte spécialement sur la pomme de terre. C'est le cas du Centre de recherches sur la pomme de terre au Nouveau-Brunswick, du Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux situé à l'Île-du-Prince-Édouard et du Centre de recherches de Lethbridge en Alberta. Bien que le Québec possède sur son territoire quatre centres fédéraux, seul le Centre de recherche et de développement en horticulture (CRDH), situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, effectue certains travaux relatifs à la pomme de terre avec l'appui de quatre chercheurs spécialisés en phytoprotection. On trouve également au Québec le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA), situé à Saint-Hyacinthe, axé sur la transformation alimentaire. Nous n'avons toutefois répertorié aucun projet portant sur la pomme de terre dans ce dernier centre.

4.1 Les constats

Avec seulement 0,5 % des investissements de la recherche universitaire en transformation alimentaire, les différents intervenants devraient faire des efforts plus importants dans ce domaine. De plus, il pourrait être intéressant de créer des partenariats en ce sens, par exemple avec le CRDA, afin de diversifier les marchés de la pomme de terre et donner une valeur ajoutée à celle-ci.

Chapitre 5

ORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ AU QUÉBEC

5.1 Au niveau de la production

5.1.1 État de la situation au niveau des prix

Au Québec, la mise en marché est régie par *la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Dans le secteur de la pomme de terre, la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec (FPPTQ) est l'organisme reconnu pour administrer le plan conjoint et, de ce fait, l'organisation de la mise en marché. Par ailleurs, l'annexe 8 schématise sommairement les principales caractéristiques de la commercialisation de la pomme de terre au Québec.

Au cours des dernières années, les enquêtes statistiques sur les prix réalisées par La Financière agricole du Québec dans le cadre du programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) montrent que les prix varient de façon importante d'une entreprise et d'une région à l'autre (voir annexe 9).

À titre d'exemple, pour l'année de récolte 2000, l'enquête statistique de La Financière, réalisée auprès d'un échantillon de 35 entreprises de production, a permis de constater un écart de 4,23 \$/100 livres sur le prix à la ferme rajusté sur une base vrac entre l'entreprise ayant obtenu le prix moyen le plus faible et celle ayant obtenu le prix moyen le plus élevé, ce qui correspond à un écart de revenu de près de 2 300 \$/hectare.

Par ailleurs, les analyses de groupe réalisées en 1998 et 2000 à partir des enquêtes de prix effectuées par La Financière permettent de caractériser les entreprises de production. On remarque les caractéristiques suivantes dans les entreprises qui se situent dans le groupe de tête (50 % des entreprises ayant obtenu le meilleur prix ramené sur une base vrac) :

- une plus grande proportion de variétés rouges commercialisées;
- une plus grande proportion de pommes de terre en formats de 5,10 ou 50 livres;
- une faible proportion de pommes de terre commercialisées en vrac (voir annexe 10).

En ce qui a trait aux écarts de prix sur les différents marchés de destination, on constate qu'au cours des quatre dernières années, les pommes de terre destinées au marché du prépelage se sont transigées en moyenne à un prix légèrement supérieur à celles destinées au marché frais, soit 0,16 \$/100 livres de plus (voir le tableau 5). Il faut toutefois utiliser avec réserve les données sur les prix de la pomme de terre destinée au prépelage, car elles ne proviennent pas d'un échantillonnage représentatif.

Tableau 5 : Évolution des prix de la pomme de terre 1997-2000 (\$/100 livres) selon le marché

Année	Table	Prépelage	Écart
1997	7,03	8,29	1,26
1998	6,76	6,81	0,05
1999	7,27	7,47	0,20
2000	7,98	7,10	(0,88)
Moyenne	7,26	7,42	0,16

Sources : - La Financière agricole du Québec, mai 2002
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, mai 2002

De leur côté, les prix moyens pour les marchés de destination de la croustille et des semences sont nettement supérieurs à ceux des marchés table et prépelage. Aussi, le marché de la semence est celui qui permet aux entreprises de production d'obtenir la meilleure rentabilité tous marchés confondus. Quant au marché de la croustille, il offre aux producteurs une plus grande stabilité au niveau des prix, en raison du système de contrats avec les entreprises de transformation.

Tableau 6 : Évolution des prix dans les secteurs de la croustille et de la semence

Prix de la pomme de terre 1997-2000 (\$/100 livres)		
Récolte	Croustille¹	Semence²
1997	9,33	9,71
1998	9,40	11,53
1999	9,34	9,79
2000	9,35	12,33
Moyenne	9,36	10,84

Sources : 1 - Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, 2002

2 - Principaux fournisseurs de semences et MAPAQ

MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, mai 2002

5.1.2 Réglementation et inspection dans la commercialisation de la pomme de terre

Semence

Au Québec, les gouvernements provincial et fédéral interviennent dans l'inspection de la pomme de terre de semence. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) administre la *Loi sur les semences*, modifiée le 23 mai 2002, et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) administre la *Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre*.

L'ACIA est responsable de la certification des semences dont celle des pommes de terre. La partie II du *Règlement sur les semences* fournit le cadre de réglementation spécifique aux pommes de terre de semence en énonçant les normes et les paramètres du Programme de certification des pommes de terre de semence. La certification des pommes de terre permet de s'assurer que le matériel de multiplication de la pomme de terre répond aux exigences réglementaires quant à l'absence de parasites et à la pureté variétale. L'ACIA est également responsable des normes de classification de la pomme de terre.

Au Québec, le MAPAQ met en application la *Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre*, qui vise principalement à assurer aux producteurs de semences un environnement exempt de maladies. Celle-ci s'applique dans les zones protégées, qui sont au nombre de quatre au Québec :

- Pointe-Lebel, sur laquelle se trouve le centre de production de semences de Manicouagan;
- Saint-Fulgence, Saint-Ambroise et Bégin;
- Péribonka;
- les paroisses comprises entre Trois-Pistoles et Rivière-Ouelle ainsi que Saint-Juste-du-Lac, Auclair et Lejeune.

Table

Actuellement, le ministère n'intervient que pour faire de la prévention ou lorsque la santé des consommateurs peut être mise en cause à la suite de la consommation d'un produit alimentaire. En ce qui a trait aux normes commerciales relatives à la qualité des produits alimentaires, cette responsabilité incombe aux représentants de l'industrie, soit les producteurs, les transformateurs et les distributeurs.

5.1.3 La qualité

L'évaluation de la qualité commerciale

Depuis 1993, la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, en collaboration avec la Table filière de la pomme de terre, s'est impliquée dans la surveillance de la qualité de la pomme de terre. Les faits saillants sont les suivants :

1993-1994 :	enquêtes en magasin	⇒20 % de défauts décelés
1999-2000 :	vérifications aux postes d'emballage (94)	⇒9,6 % de défauts décelés
2001-2002 :	visites mensuelles en entrepôt et en magasin	⇒8,4 % de défauts décelés.

Même si les efforts portent fruit, les systèmes de surveillance mis en place au cours des années ne constituent pas, pour le consommateur, une « garantie totale du produit » lors de son achat de pommes de terre. En effet, selon les données compilées dans le cadre du plan de surveillance 2001, le produit ne répond pas aux normes de conformité Canada n° 1 presque quatre fois sur dix.

Si des correctifs ne sont pas apportés aux postes d'emballage quant au respect des normes de conformité, le consommateur pourrait éventuellement se sentir floué et développer le réflexe de boudier le produit, et ce, au détriment d'autres produits de substitution (riz, pâtes alimentaires et autres légumes frais).

En ce qui a trait au marché de la pomme de terre transformée (croustille et prépelage), le consommateur bénéficie d'une garantie de la qualité, assurée par un système rigoureux d'inspection dans chaque usine. Les usines doivent répondre à des normes strictes de salubrité et d'innocuité.

Les risques environnementaux

Le consommateur est davantage sensible aux préoccupations environnementales : protection de l'environnement et présence d'OGM ou de produits chimiques. Un récent sondage, publié par le ministère de l'Environnement, a déterminé que 87,5 % des Québécois reconnaissent le caractère nocif des pesticides pour la santé. La pomme de terre est une production qui nécessite l'utilisation de quantités importantes de pesticides.

La trousse d'autoévaluation agroenvironnementale pour les entreprises de production de pommes de terre, distribuée par la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, va dans le sens de l'utilisation des bonnes pratiques ou des pratiques culturelles raisonnées.

5.2 Les circuits de distribution

5.2.1 Distributeurs et détaillants

La pomme de terre étant consommée par pratiquement tous les ménages, elle est donc souvent utilisée dans la stratégie marketing des détaillants. En fait, dans son emballage conventionnel, la pomme de terre ne fait pas partie des achats par impulsion des consommateurs. On parle plutôt ici d'un achat prémédité. L'endroit qui lui est attribué est choisi stratégiquement afin d'attirer le consommateur jusqu'au bout des comptoirs de fruits et légumes. Le consommateur circule devant une multitude d'autres produits avant d'arriver au comptoir des pommes de terre, ce qui favorise les achats impulsifs en cours de route au profit du détaillant. La pomme de terre prend donc une place importante en magasin en agissant comme produit d'appel. Par contre, la qualité dans ce cas doit être constante puisque le consommateur est très fidèle quand il est satisfait, mais l'inverse est aussi vrai.

En ce qui concerne l'espace linéaire, une étude réalisée par Gestion Qualité Fruits et Légumes inc. (GQFL) en 2002 démontre que pendant la période de six mois, s'étalant entre le mois d'octobre 2001 et le mois de mars 2002, les pommes de terre du Québec occupaient en moyenne 77 % de l'espace linéaire chez les détaillants, comparativement à 17 % pour celles de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, cette étude révèle que la raison principale pour laquelle les détaillants privilégiaient la pomme de terre québécoise était l'encouragement local (53 %), suivi de la demande des consommateurs (18 %).

L'étude confirme également que le format de 10 livres occupe 49 % de l'espace linéaire. Le format de 5 livres occupe, quant à lui, 19 % de l'espace. Pour ce qui est de la pomme de terre en vrac, elle ne représente que 3 % de l'espace linéaire et elle provient surtout des États-Unis, car c'est principalement de la pomme de terre nouvelle.

Pour les produits transformés, le développement des marques privées des distributeurs peut fournir des occasions d'affaires à certaines entreprises. Cependant, ces dernières doivent, pour en bénéficier, répondre aux exigences du distributeur en termes de qualité, de prix et de fréquence d'approvisionnement. Chez Loblaw's, en 2000, les marques privées représentaient près de 36 % des ventes de produits non périssables (Le Choix du Président), de même chez les autres grands distributeurs, où elles représentaient de 14 % à 20 %.

Le secteur de la vente au détail est aujourd'hui en phase de maturité. La concurrence est donc forte sur le plan des parts de marché. Durant les dernières années, les entreprises de ventes au détail ont cherché à augmenter leur pouvoir d'achat, donnant ainsi lieu à de nombreuses acquisitions. La concentration dans ce domaine a eu des répercussions sur les acteurs de la chaîne alimentaire. Une partie importante du volume d'affaires est aujourd'hui contrôlée par un nombre restreint d'acheteurs qui définissent des cahiers des charges que les fournisseurs doivent respecter pour offrir des produits de qualité au plus bas prix.

Une des difficultés des détaillants et des distributeurs est la rentabilité des espaces planchers. La pomme de terre n'est pas considérée comme un produit à fort rendement en termes de vente. C'est pourquoi, pour éviter une augmentation de ces coûts, les producteurs doivent miser sur une qualité irréprochable.

5.2.2 Fruiteries

Sur une base annuelle, le volume d'approvisionnement des fruiteries représente 15 % des achats totaux de pommes de terre pour l'ensemble du commerce d'alimentation au détail, passant à 20 % durant la période automnale lors de la saison des récoltes. Selon l'Association des fruiteries du Québec, le nombre de fruiteries est en croissance depuis vingt ans. Le nombre de propriétaires n'a cependant pas varié, ces derniers agrandissant simplement leur réseau. Les fruiteries Jardin Mobile représentent le plus grand réseau avec dix-sept fruiteries.

5.2.3 Services alimentaires (HRI)

Le réseau HRI n'est pas structuré comme celui de la vente au détail. Ces entreprises s'approvisionnent uniquement auprès des grossistes ou des courtiers ou encore dans les marchés centraux. Ce marché n'est que faiblement organisé et les critères de qualité des produits achetés sont très variés. Ainsi, tandis que certains restaurants sont particulièrement intéressés par la qualité, le moindre coût de l'assiette est souvent la priorité des HRI.

5.2.4 Emballeurs et courtiers

Au Québec, le conditionnement de la pomme de terre fraîche est assuré par des emballeurs, qui sont au nombre de 135. Ceux-ci sont pour la plupart producteurs en même temps qu'emballeurs. On dénombre actuellement quelque 12 emballeurs qui emballent un peu plus de 80 % du volume. En conséquence, un bon nombre de producteurs dont la production est de moins grande envergure livrent à cette douzaine d'emballeurs.

On remarque dans la chaîne de commercialisation de la pomme de terre de table que des producteurs sont à la fois producteurs, emballeurs, grossistes et transporteurs.

Quant aux personnes qui agissent à titre de courtiers, c'est-à-dire qui servent uniquement d'intermédiaires dans des opérations de commerce de la pomme de terre, les évaluations faites par La Financière agricole au cours des années de production 1998, 1999 et 2000 démontrent que très peu de producteurs ont été impliqués et que très peu de transactions ont été réalisées. Au cours de ces mêmes années, les volumes transigés auraient varié entre 0,2 % et 1,4 %.

Les frais exigés par les courtiers s'élèvent en moyenne à 0,30 \$/100 livres. Pour éviter ces frais, les producteurs préfèrent utiliser leurs canaux réguliers de distribution. Certains producteurs de pommes de terre ont recours aux services d'un courtier uniquement à des fins d'exportation vers les États-Unis.

5.3 Efforts de promotion et marketing

Pour être crédible dans toutes les prétentions englobant la qualité, chaque assertion doit être suivie d'un geste ou d'une action que vient certifier ou authentifier un organisme neutre et crédible. On constate actuellement en France la force et la valeur qu'ont prises auprès des consommateurs, les labels ou les certifications accolés aux produits et aux services (ex. : Label Rouge et programmes internationaux ISO). Il en est de même pour les programmes HACCP au Canada et au Québec. Le consommateur québécois recherche également une promesse et une garantie de qualité.

Alors que la consommation *per capita* de pommes de terre continue à régresser, l'industrie devra mettre l'accent sur la promotion de son produit et des différentes variétés en termes d'utilisation. À cet égard, les distributeurs déplorent l'absence de notoriété de marque pour le produit québécois et ils privilégient surtout le support publicitaire par la vente d'espaces dans les circulaires.

En 2002, lors de son assemblée annuelle, la FPPTQ a adopté un projet de règlement imposant une contribution spéciale pour le Fonds de promotion, de publicité, de recherche, de développement et de formation, qui pourra répondre en partie à ces préoccupations.

La traçabilité deviendra pour le consommateur une assurance supplémentaire de la qualité du produit, et ce, de la terre à la table. La pomme de terre n'est pas un produit possédant des risques alimentaires importants, mais la traçabilité, accompagnée d'un cahier des charges sur les bonnes pratiques environnementales, pourrait être un véhicule intéressant à privilégier pour présenter une nouvelle image du produit de qualité.

5.4 Les constats

Des écarts importants demeurent au niveau des prix reçus par les entreprises de production qui commercialisent leurs produits sur le marché frais. Ces écarts ne peuvent être expliqués uniquement par un déséquilibre au niveau de l'offre et de la demande. D'autres facteurs interviennent, notamment les écarts sur le plan de la qualité. Les marchés du prépelage, et plus particulièrement de la croustille et de la semence, offrent aux entreprises de production québécoises les meilleures occasions au niveau des prix.

Par ailleurs, on constate que la démarche qualité conduite au cours des dernières années par la FPPTQ, en collaboration avec la Table filière de la pomme de terre et le MAPAQ, a permis d'accroître la qualité des produits frais. Il faut souligner cependant que malgré les efforts déployés, l'approche préconisée par la Fédération et qui est basée sur un système de surveillance de la qualité au niveau de la distribution, ne constitue pas pour le consommateur une « garantie totale du produit » lors de son achat de pommes de terre. Si des correctifs ne sont pas apportés notamment aux postes d'emballage quant au respect des normes de conformité, le consommateur pourrait éventuellement se sentir floué et développer le réflexe de boudier le produit, et ce, au détriment d'autres produits de substitution (riz, pâtes alimentaires et autres légumes frais).

Du côté de la grande distribution, la concentration des acteurs ainsi que l'apparition des marques privées peuvent être vues comme une menace, mais ce nouveau contexte offre de nouvelles possibilités aux fournisseurs québécois de pommes de terre de structurer leur offre de produits et de développer de nouvelles approches de promotion qui serviront l'intérêt de l'ensemble.

Le réseau HRI demeure encore aujourd'hui peu structuré et peu exploité par les fournisseurs québécois. Ces entreprises s'approvisionnent principalement auprès des grossistes ou courtiers ou encore dans les marchés centraux. Seulement 30 % des achats sont d'origine québécoise selon les personnes interrogées dans le milieu. Par ailleurs, ce marché n'est que faiblement organisé et les critères de qualité des produits achetés sont très variés.

Sur le plan de la promotion et du marketing, on constate que les distributeurs privilégient surtout le support publicitaire par la vente d'espaces dans les circulaires. Alors que la consommation *per capita* de pommes de terre continue à régresser, l'industrie devra mettre l'accent sur la promotion de son produit et des différentes variétés en termes d'utilisation. À cet égard, les distributeurs déplorent l'absence de notoriété de marque pour le produit québécois.

Le consommateur est également davantage sensibilisé à toute la dimension de protection de l'environnement et à la consommation de produits sans OGM ou exempts de produits chimiques. La pomme de terre est une production qui nécessite l'utilisation de quantités importantes de pesticides. Un récent sondage publié par le ministère de l'Environnement a déterminé que 87,5 % des Québécois reconnaissent le caractère nocif des pesticides pour la santé. La trousse d'autoévaluation agroenvironnementale pour les entreprises de production de pomme de terre, distribuée par la FPPTQ, constitue un premier pas pour répondre à ces préoccupations. Elle s'avère un outil sur lequel les entreprises de production pourront miser pour mettre à niveau leurs pratiques culturales dans le sens d'une approche raisonnée des pratiques de production de la pomme de terre.

Le défi de traçabilité devra également être relevé, car le consommateur exigera dans un avenir proche une assurance supplémentaire de la qualité du produit, et ce, de la terre à la table. La traçabilité de la pomme de terre, accompagnée d'un cahier des charges sur les bonnes pratiques environnementales, pourrait être un véhicule intéressant à privilégier pour présenter une nouvelle image d'un produit de qualité.

Chapitre 6

LA TABLE FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE

La Table filière de la pomme de terre existe depuis 1994. Ses membres proviennent des secteurs de la production, de l'emballage, de la transformation, de la distribution, des gouvernements et des services.

Les discussions et les travaux qui ont été menés depuis sa création rejoignent la plupart des éléments traités dans la présente analyse de l'industrie de la pomme de terre.

Mentionnons qu'après quelques années d'activités régulières, la Table filière de la pomme de terre a cessé temporairement ses opérations au cours de l'année 2001. Cet arrêt temporaire s'explique principalement par les différences de vues des membres quant au choix des mécanismes de contrôle de la qualité des pommes de terre fraîches à mettre en place pour répondre à l'enjeu *qualité* privilégié par la Table filière.

Néanmoins, les membres de la Table se sont réunis de nouveau le 29 mai 2002 et ont convenu de reprendre les travaux en fonction des objectifs prioritaires définis en l'an 2000, soit :

- la constance de la qualité;
- le positionnement de l'image et de la perception des produits (notoriété);
- l'augmentation de la production de variétés longues (pour les marchés de la table et du prépelage);
- le développement et la promotion de la semence du Québec.

Toutefois, le succès de la reprise des travaux dépendra grandement d'une volonté renouvelée des membres de travailler en concertation, de mettre en place une gestion commune et de partager le pouvoir de direction en recherchant les bénéfices. Cela représente encore aujourd'hui un grand défi : l'établissement d'une réelle confiance mutuelle et le partage du pouvoir s'avèrent des préalables.

6.1 Les constats

Le secteur dispose d'un outil privilégié pour coordonner, à partir d'une vision commune, ses actions en vue de favoriser le développement des marchés et du secteur. Il s'agit de la Table filière de la pomme de terre. Il n'en tient maintenant qu'à ses membres d'y créer le climat de confiance nécessaire afin d'en tirer le maximum de bénéfices.

CHAPITRE 7

CONCLUSION

Il apparaît qu'un développement marqué de l'industrie de la pomme de terre devra passer entre autres par une augmentation du nombre de nouveaux produits transformés liés à de nouveaux créneaux de marché, y compris les marchés d'exportation.

Les défis de l'industrie de la transformation de la pomme de terre sont de taille. La concurrence est féroce. Son développement est tributaire de son positionnement tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation au cours des prochaines années.

En ce qui a trait au produit consommé à l'état frais, c'est la qualité, les prix compétitifs et les variétés adaptées au goût des consommateurs qui permettront à l'industrie de faire face de façon avantageuse aux effets de la diminution de la consommation. Il est entendu que la notion d'« alimentation santé » doit figurer à l'avant-plan de toute stratégie de promotion et de développement de produits de la pomme de terre.

Malgré la croissance observée dans la production de la pomme de terre, ce secteur devra davantage être branché sur les besoins des consommateurs et appuyer ses stratégies par des activités de promotion. De plus, il devra s'arrimer davantage aux besoins de l'industrie de la transformation, notamment sur le plan de la gamme des variétés produites. Dans ce même contexte, le développement de l'industrie de la pomme de terre est lié en bonne partie à la capacité de ses intervenants à travailler en concertation pour relever les nombreux défis.

BIBLIOGRAPHIE

Documents de consultation d'assemblées et colloques

- Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, Colloque sur la pomme de terre, *Les variétés longues : prendre une longueur d'avance*, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 103 pages.
- Conseil des productions végétales, Colloque sur la pomme de terre, *Mieux penser sa production en fonction de son marché*, 1^{er} novembre 1996.
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, Assemblées générales annuelles de la fédération et du plan conjoint, *Rapport des activités 2001, Prendre notre place !*, Québec, 2002, 182 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'analyse et de l'information économiques, Lajoie, Yvan, *Journée de réflexion sur le secteur de la pomme de terre, Document de discussion*, février 1999, 26 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la recherche économique et scientifique, Lajoie, Yvan, *Journée sur la pomme de terre, Mise en marché : Notre produit répond-il aux exigences du marché?*, 28 janvier 2000, 20 pages.

Documents

- Burn D., *Exports Up + Dollar Down = Rising Sales and Profits*, Food in Canada, July/August 2001, p. 36.
- Groupe Duchesne Dumas Mizoguchi ASSOCIÉS, *Étude de perception et de consommation de la pomme de terre*, 1998.
- Gestion Qualité Fruits et Légumes inc., Rapport sommaire au 30 avril 2002, *Pommes de terre de table : origine Québec, Programme de surveillance de la qualité à destination*, 2002, 5 pages.
- Gestion Qualité Fruits et Légumes inc., *Plan de surveillance de la qualité de la production emballée des pommes de terre destinées au marché de la table*, juillet 2000, 28 pages.
- *Lessons from the 2002 Contracting Cycle*, Market Report, Potato Country, May 2002.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la sécurité du revenu agricole, Lantagne Dina, *Profil de la production de pommes de terre au Québec en 1997*, octobre 1999, 17 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des politiques sur la gestion des risques, Lantagne Dina, *Profil de la production de pommes de terre au Québec en 2000*, mai 2002 (document préliminaire), 15 pages.
- Ministère de l'Éducation du Québec, *Système d'information sur la recherche universitaire*, 2002.
- Statistique Canada, *Enquêtes sur les dépenses alimentaires des familles au Canada*, Catalogue 62-554.
- Statistique Canada, *Statistiques sur les aliments au Canada*, Catalogue 23-001.
- Statistique Canada, *Commerce international canadien des marchandises*, Catalogue 65-001.
- Statistique Canada, *Production canadienne de pommes de terre*, Catalogue 22-008.
- Statistique Canada, *Industrie manufacturière au Canada*, Catalogue 31-203.

Documents (suite)

- Statistique Canada, *Système d'extraction des statistiques agricoles et enquêtes financières sur les fermes*, Catalogue 21F001XCB.
- Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture*, 1996 et 2001.
- Statistique Canada, *Recette monétaires agricoles*, Catalogue 21-001.
- Statistique Canada, *Données de livraisons canadiennes de croustilles*, SCIAN 311 919.
- Université de Montréal, Berthiaume, Fenocchi, Fortin, Frennette, Havart et Thyreau, *L'industrie des fruits et légumes au Québec, Prospective : Horizon 2012*, travail présenté au professeur Paul Beaulieu, hiver 2002, 100 pages.
- USDA Foreign Agricultural Service, Gain Report # CA2025, *Canada – Frozen French Fries – Annual 2001*, 12 mars 2002.
- USDA Foreign Agricultural Service, Gain Report # JA0111, *Japan Frozen French Fries*, annual 2000.
- Université Laval, Côté et Cyr, *Mise en marché de la pomme de terre au Québec*, travail présenté au professeur Michel Morisset, hiver 2002, 31 pages.

Périodiques

- Bourget Dorothée, « La pomme de terre au Québec, Soutenir sans immobiliser », article paru dans *La pomme de terre française*, n° 529, mars-avril 2002, p. 40-44.
- Soucy M.-A., « Première convention dans le prépelage », article paru dans *La Terre de chez nous*, 13 juin 2002, page 5.
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, *Le Parmentier*, bulletin d'information, juin 2002.
- *Fraser's Potato Newsletter*, The publication for potato people.

Sites Web

- Agriculture et Agroalimentaire Canada, <http://www.agr.ca>
- Alberta Agriculture, Food and Rural Development, <http://www.agric.gov.ab.ca>
- Carroll et Leung, *U.S. consumption of French fries is sliding as dinner opt for healthy*, février 2002, <http://www.gsu.edu/~ecoixm/micro/articles/w0220021.htm>
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, <http://www.fpptq.qc.ca>
- Manitoba Agriculture and Food, <http://www.gov.mb.ca/agriculture/statistics/aac08s01.html>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, <http://www.gnb.ca/0027/Index-f.asp>
- Prince-Edward Island Agriculture and Forestry, <http://www.gov.pe.ca/af/agweb/>
- Economic research service of U.S. Department of Agriculture, <http://www.ers.usda.gov/data>
- FASonline, Horticultural & Tropical Products Division, *Situation and Outlook for Frozen Potato Fries*, <http://www.fas.usda.gov>
- Food and Agriculture Organization of the United Nations, <http://www.apps.fao.org/>
- Site sur la pomme de terre en France, <http://sdelform.free.fr/potager/pdt/aujourd.htm>
- USDA, Foreign Agricultural Service, World Horticultural Trade and U.S. Export Opportunities, *U.S. Exports of Frozen Potato Fries Continue To Rise*, janvier 2002, <http://www.fas.usda.gov/http/circular/2002/02-01/cover.htm>

ANNEXES

**Volume et valeur des exportations de pommes de terre en 1996 et 2001
selon le marché de destination**

Provinces	Table			Semence			Transformation			Total		
	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)
Canada												
Qté (tonnes)	378 251	252 335	-33	181 904	104 145	-43	283 693	730 628	158	843 848	1 087 108	29
Valeur ('000\$)	109 791	87 792	-20	55 601	34 489	-38	261 184	792 788	204	426 577	915 068	115
Québec												
Qté (tonnes)	22 638	49 045	117	630	663	5	1 520	11 508	657	24 788	61 216	147
Valeur ('000\$)	7 002	21 433	206	140	224	60	1 684	10 987	552	8 826	32 643	270
Ontario												
Qté (tonnes)	33 151	27 549	-17	151	291	93	15 607	44 299	184	48 909	72 139	47
Valeur ('000\$)	10 881	8 623	-21	50	103	107	16 409	72 809	344	27 340	81 534	198
Î.-P.-É.												
Qté (tonnes)	202 674	60 527	-70	26 267	12 335	-53	52 594	229 845	337	281 535	302 707	8
Valeur ('000\$)	61 357	17 663	-71	10 729	5 648	-47	43 726	243 093	456	115 812	266 404	130
N.-B.												
Qté (tonnes)	80 019	86 855	9	71 822	38 787	-46	159 565	146 604	-8	311 406	272 246	-13
Valeur ('000\$)	21 712	31 379	45	17 765	9 693	-45	147 313	154 274	5	186 790	195 346	5
Manitoba												
Qté (tonnes)	24 496	24 069	-2	1 159	5 116	341	42 795	163 514	282	68 450	192 699	182
Valeur ('000\$)	5 396	6 101	13	383	1 683	339	36 343	142 786	293	42 122	150 570	257
Alberta												
Qté (tonnes)	10 721	1 064	-90	57 119	33 642	-41	9 587	132 388	1 281	77 427	167 094	116
Valeur ('000\$)	2 060	688	-67	19 166	12 188	-36	9 504	166 638	1 653	30 729	179 514	484

Sources : - Statistique Canada, Commerce canadien des marchandises, 2001
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

**Volume et valeur des importations de pommes de terre en 1996 et 2001
selon le marché de destination**

Provinces	Table			Semence			Transformation			Total		
	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)	1996	2001	Variation (%)
Canada												
Qté (tonnes)	219 095	226 633	3	13 320	12 685	-5	40 174	63 933	59	272 589	303 251	11
Valeur ('000\$)	80 416	101 422	26	4 095	3 755	-8	71 746	124 697	74	156 257	229 873	47
Québec												
Qté (tonnes)	24 898	13 458	-46	82	163	99	4 156	3 015	-27	29 136	16 636	-43
Valeur ('000\$)	8 854	5 846	-34	28	46	62	5 406	3 486	-36	14 288	9 378	-34
Ontario												
Qté (tonnes)	71 821	72 599	1	2 712	1 401	-48	17 671	32 485	84	92 204	106 485	15
Valeur ('000\$)	30 906	37 565	22	797	382	-52	40 597	75 760	87	72 300	113 707	57
Î.-P.-É												
Qté (tonnes)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Valeur ('000\$)	0	0		0	0		0	0		0	0	
N.-B.												
Qté (tonnes)	16 104	22 804	42	3 627	6 547	81	415	2 129	413	20 146	31 480	56
Valeur ('000\$)	4 662	6 249	34	941	1 940	106	451	1 935	329	6 055	10 123	67
Manitoba												
Qté (tonnes)	8 296	6 684	-19	4 989	3 681	-26	4 540	4 116	-9	17 825	14 481	-19
Valeur ('000\$)	2 466	2 500	1	1 657	1 072	-35	5 908	5 825	-1	10 031	9 397	-6
Alberta												
Qté (tonnes)	15 724	19 232	22	1 171	680	-42	2 769	4 824	74	19 664	24 736	26
Valeur ('000\$)	5 662	8 476	50	429	256	-40	4 353	7 084	63	10 443	15 816	51

Sources : - Statistique Canada, Commerce canadien des marchandises, 2001
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juillet 2002

Recettes monétaires agricoles⁴ provenant du secteur des pommes de terre

Provinces	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Croissance moyenne annuelle
	Millions \$						- % -
Canada	533	513	613	701	686	720	6
Île-du-Prince-Édouard	138	129	172	192	155	126	-2
Manitoba	91	94	105	119	107	128	7
Nouveau-Brunswick	71	64	82	93	78	93	6
Québec	73	69	68	85	94	97	6
Alberta	62	52	64	75	114	107	12
Ontario	49	58	55	63	65	72	8
Colombie-Britannique	24	20	26	36	34	52	17
Saskatchewan	18	18	34	29	27	35	14
Nouvelle-Écosse	7	7	6	8	10	8	3

Sources: - Statistique Canada, Recettes monétaires agricoles, mars 2002
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, mai 2002

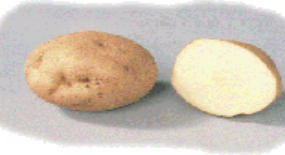





⁴ Recettes monétaires agricoles en provenance du marché (base année civile)

Évolution des superficies récoltées, de la production totale et de la valeur à la ferme pour les principales provinces productrices

Provinces	Données	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Variation annuelle
QUEBEC	Superficie (ha)	18 300	18 700	18 300	17 600	18 100	18 500	0,2 %
	Production (t.m.)	465 000	455 000	475 000	460 000	474 500	480 500	0,7 %
	Valeur ('000 \$)	68 846	73 918	83 750	86 075	86 317	n. d.	5,8 %
ONTARIO	Superficie (ha)	15 000	15 700	17 400	16 900	16 100	17 300	2,9 %
	Production (t.m.)	335 700	352 000	351 900	350 800	343 000	359 200	1,4 %
	Valeur ('000 \$)	54 365	62 871	61 013	65 182	61 957	n. d.	3,3 %
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Superficie (ha)	44 100	45 300	44 500	44 500	43 700	43 700	-0,2 %
	Production (t.m.)	1 285 500	1 346 300	1 322 200	1 297 300	1 322 700	808 300	-8,9 %
	Valeur ('000 \$)	138 956	187 290	218 355	195 617	139 947	n. d.	0,2 %
NOUVEAU-BRUNSWICK	Superficie (ha)	21 400	22 700	22 900	22 300	22 300	22 700	1,2 %
	Production (t.m.)	649 100	660 400	681 600	623 700	636 200	584 200	-2,1 %
	Valeur ('000 \$)	67 856	86 102	103 102	94 750	91 868	n. d.	7,9 %
MANITOBA	Superficie (ha)	27 700	28 900	29 300	29 500	29 900	30 200	1,7 %
	Production (t.m.)	761 300	745 900	772 800	745 000	839 200	777 200	0,4 %
	Valeur ('000 \$)	105 162	126 168	115 035	117 748	143 643	n. d.	8,1 %
ALBERTA	Superficie (ha)	12 500	12 300	13 000	17 100	19 300	21 900	11,9 %
	Production (t.m.)	376 900	401 200	430 900	556 400	670 700	769 100	15,3 %
	Valeur ('000 \$)	57 875	67 888	75 696	104 829	110 571	n. d.	17,6 %
CANADA	Superficie (ha)	147 300	152 000	156 100	156 500	158 800	163 900	2,2 %
	Production (t.m.)	4 084 600	4 171 000	4 329 100	4 268 100	4 555 500	4 030 100	-0,3 %
	Valeur ('000 \$)	545 837	661 767	736 226	741 540	718 037	n. d.	7,1 %

Sources: - Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre, Cat. 22-008, janvier 2002
 - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Répartition des superficies québécoises en pommes de terre par catégorie, variété et destination en 2001

% Catégories (superficies)	Catégories	Principales variétés	Destination	% Variétés (superficies)
36,3%	Blanche 	Belmont (primeur)	Table(<i>bouillie, four, purée</i>)	2,0
		Eramosa (primeur)	Table(<i>bouillie</i>)	1,0
		Envol (primeur)	Table(<i>bouillie, four</i>)	0,6
		Chaleur (primeur)	Table(<i>bouillie</i>)	0,4
		Superior (hâtive)	Table(<i>bouillie</i>)	27,8
		Kennebec (tardive)	Table(<i>bouillie, four, purée</i>), Frite	3,3
		Tolaas (tardive)	Table(<i>bouillie, four</i>), Frite	0,4
16,0%	Rouge 	Chieftain	Table(<i>bouillie, purée, salade</i>), Frite	9,0
		Norland	Table(<i>bouillie, four, purée</i>), Frite	6,3
		Red Cloud	Table(<i>bouillie, four</i>), Frite	0,4
0,8%	Jaune 	Yukon Gold	Table(<i>bouillie, four, purée</i>), Frite	0,7
		Spunta	Table(<i>bouillie, four</i>)	0,1
0,01%	Bleu 	All Blue	Table(<i>bouillie, four</i>)	0,01
21,3%	Longue 	Gold Rush	Table(<i>four</i>), Frite	6,2
		Russet Burbank	Table(<i>four</i>), Frite	4,1
		Hilite Russet	Table(<i>bouillie, four</i>), Frite	3,8
		Shepody	Table(<i>bouillie, four</i>), Frite	3,7
20,0%	Croustille 	Frito Lay	Croustilles	7,4
		Snowden	Croustilles	5,9
		Atlantic	Table(<i>bouillie, four</i>), Croustilles, Frite	2,8
		Niska	Croustilles, Table(<i>bouillie</i>), Frite	2,3
5,6%	Autres			5,6

Sources : - Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, mai 2002
 - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Évolution du rendement et des prix moyens pour les années de récolte 1996 et 2001

Provinces	Variables	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne
QUÉBEC	Rendement (t.m./ha)	25,4	24,3	26,0	26,1	26,2	26,0	25,7
	Prix moyen (\$/t)	155,23	170,24	182,46	192,13	190,71	n.d.	178,15
ONTARIO	Rendement (t.m./ha)	22,4	22,4	20,2	20,8	21,3	20,8	21,3
	Prix moyen (\$/t)	175,48	191,80	187,21	193,48	192,53	n.d.	188,10
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Rendement (t.m./ha)	29,1	29,7	29,7	29,2	30,3	18,5	27,7
	Prix moyen (\$/t)	110,32	141,56	168,19	152,97	136,85	n.d.	141,98
NOUVEAU-BRUNSWICK	Rendement (t.m./ha)	30,3	29,1	29,8	28,0	28,5	25,7	28,6
	Prix moyen (\$/t)	111,09	139,26	160,00	158,18	149,84	n.d.	143,67
MANITOBA	Rendement (t.m./ha)	27,5	25,8	26,4	25,3	28,1	25,7	26,5
	Prix moyen (\$/t)	158,00	188,23	164,90	172,80	174,20	n.d.	171,63
ALBERTA	Rendement (t.m./ha)	30,2	32,6	33,2	32,5	34,8	35,1	33,1
	Prix moyen (\$/t)	166,74	188,00	192,91	200,36	167,71	n.d.	183,14
CANADA	Rendement (t.m./ha)	27,7	27,4	27,7	27,3	28,7	24,6	27,2
	Prix moyen (\$/t)	142,78	168,44	180,54	181,56	173,18	n.d.	169,30

Sources: - Statistique Canada, Production canadienne de pommes de terre, Cat. 22-008, novembre 2001
 - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

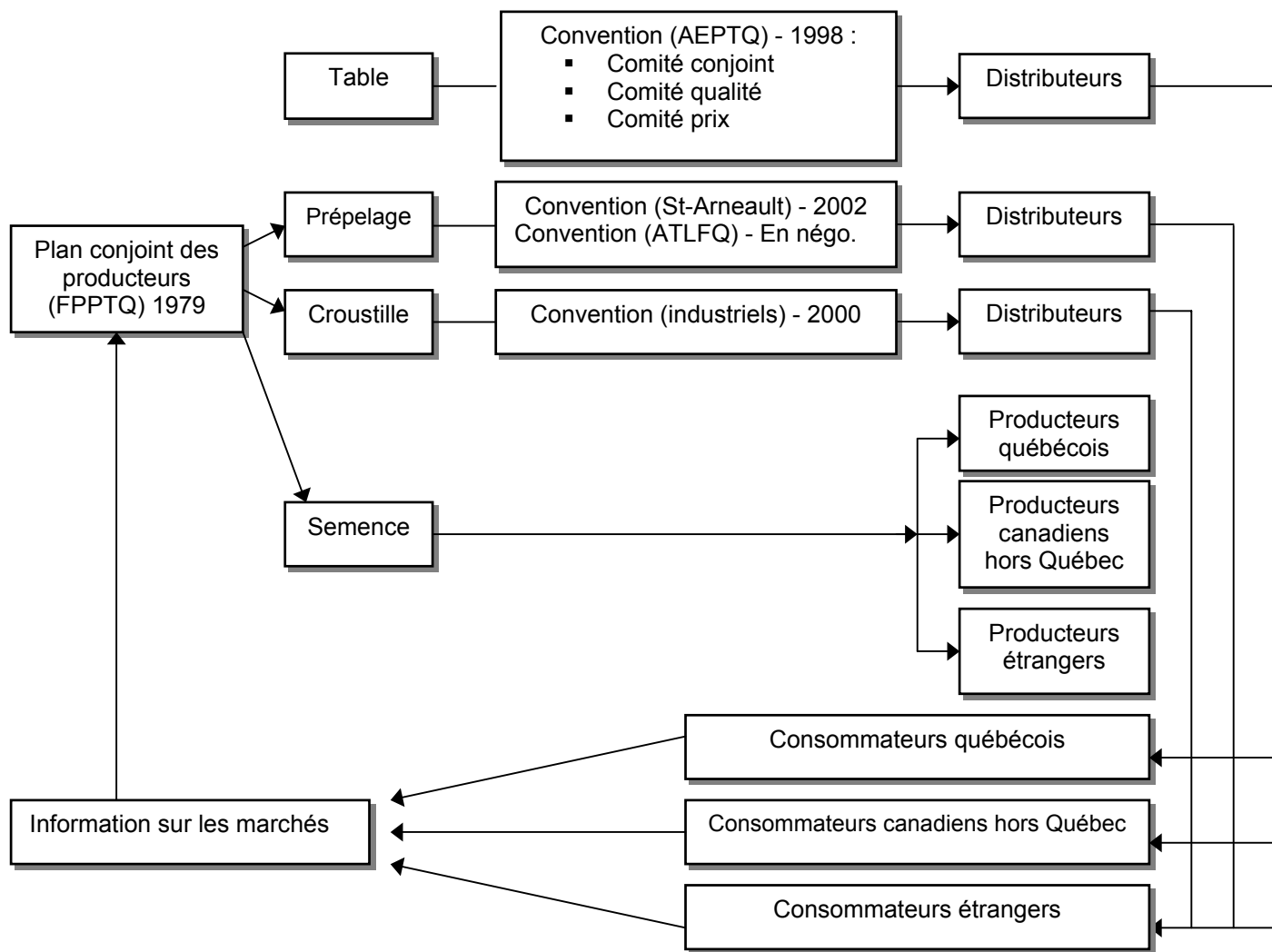
**Ratio d'endettement des entreprises de pommes de terre⁵ du Canada
et des principales provinces productrices en 1995, 1997 et 1999**

PROVINCE	1995			1997			1999		
	Actif agricole (\$/ferme)	Passif agricole (\$/ferme)	Endettement (%)	Actif agricole (\$/ferme)	Passif agricole (\$/ferme)	Endettement (%)	Actif agricole (\$/ferme)	Passif agricole (\$/ferme)	Endettement (%)
I.-P.-É.	1 712 005	343 679	20,1	1 707 993	420 454	24,6	1 899 553	549 536	28,9
MANITOBA	2 426 095	646 880	26,7	3 698 365	938 653	25,4	2 668 030	796 444	29,9
N.-B.	956 279	187 158	19,6	1 266 100	285 849	22,6	1 696 604	447 478	26,4
QUÉBEC	947 047	244 182	25,8	905 304	253 218	28,0	769 037	212 463	27,6
ONTARIO	1 106 629	205 698	18,6	1 843 200	328 870	17,8	1 824 459	426 275	23,4
Canada	1 356 023	285 757	21,1	1 539 600	368 442	23,9	1 685 917	441 038	26,2

Sources : - Statistique Canada, Sesa CD 2001, Enquête financière sur les fermes 1996, 1998 et 2000
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

⁵ Entreprises déclarant un revenu d'exploitation de 10 000 \$ et plus.

Schéma de la mise en marché de la pomme de terre au Québec



Sources : - Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, 2002
- Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec, 2002
- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, juin 2002

Évolution du prix de vente de la pomme de terre de table (\$/100 livres) par année de récolte						
Région		1997	1998	1999	2000	Moyenne
01	Bas-Saint-Laurent	7,35	-	7,30	5,76	-
02	Québec	7,43	7,08	7,15	8,70	7,59
03	Beauce	-	-	-	-	-
04	Nicolet	-	5,97	6,94	7,86	-
05	Estrie	-	-	-	-	-
06	Saint-Hyacinthe	7,43	6,90	7,63	9,26	7,81
07	Sud-Ouest-de-Montréal	-	8,63	6,34	7,92	-
08	Outaouais	6,58	6,17	6,25	7,05	6,51
09	Abitibi-Témiscamingue	8,59	9,39	9,55	10,48	9,50
10	Laurentides-Lanaudière	7,28	6,48	7,52	8,27	7,39
11	Mauricie	5,17	5,39	6,84	7,59	6,25
12	Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,16	6,71	6,55	7,08	6,63
14	Haut-Richelieu	8,44	-	-	-	-
TOTAL		7,22	6,77	7,30	7,83	7,28

Évolution des prix et volumes en fonction du format et de la catégorie						
Récolte	FORMATS DE VENTE (PRIX (\$/100 LIVRES))					
	5 livres	10 livres	20 livres	50 livres	50 livres grosse	Vrac
1997						
Blanche	10,33	7,18	5,42	6,48	8,54	6,31
Rouge	12,27	9,77	7,38	8,41	9,79	8,07
1998						
Blanche	8,63	6,32	5,62	6,04	8,11	6,18
Rouge	10,49	8,50	7,82	8,26	9,18	6,95
1999						
Blanche	9,23	6,16	5,76	6,34	9,04	7,12
Rouge	11,00	9,84	7,42	7,71	9,95	8,78
2000						
Blanche	8,87	6,92	5,80	6,90	10,42	6,93
Rouge	14,64	11,23	9,68	9,64	9,99	10,12
Moyenne						
Blanche	9,27	6,65	5,65	6,44	9,03	6,64
Rouge	12,10	9,84	8,08	8,50	9,73	8,48

Sources : - La Financière agricole du Québec, mai 2002
 - MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, mai 2002

Analyse de groupe selon les résultats d'enquête de La Financière agricole du Québec pour la pomme de terre de table (regroupement en fonction du prix du marché base vrac)							
PARAMÈTRES		50 % INFÉRIEUR		50 % SUPÉRIEUR		MOYENNE	
		1998	2000	1998	2000	1998	2000
Prix moyen (\$/100 livres)		5,67	6,61	7,42	8,41	6,55	7,51
Date de fin d'écoulement		juin	mai	mai	juin	juin	juin
% du volume par variété							
	blanche	84,1 %	95 %	78 %	79 %	81 %	87 %
	rouge	15,8 %	4 %	22 %	18 %	18,9 %	11 %
	autres	0,1 %	1 %	0 %	3 %	0,1 %	2 %
% du volume par format							
	5 livres	2 %	1 %	3 %	5 %	3 %	3 %
	10 livres	10 %	10 %	14 %	14 %	12 %	12 %
	20 livres	15 %	18 %	17 %	17 %	16 %	18 %
	50 livres	7 %	3 %	9 %	14 %	8 %	9 %
	50 livres – grosse	6 %	6 %	16 %	16 %	11 %	11 %
	Vrac	60 %	62 %	41 %	34 %	50 %	48 %

Sources : - La Financière agricole du Québec, mai 2002

- MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, mai 2002



02-0096

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 